

L'édito

Juillet 09 n°3

Voilà que le projet « REGIO-LLL », cofinancé par le programme européen Leonardo da Vinci et lancé fin 2007, arrive à mi-parcours et il convient de faire un premier bilan sur son déroulement et ses apports.

Ainsi depuis un an et demi déjà, la FREREF a non seulement entrepris de nombreuses actions, mais a aussi exploré de nouvelles pistes qui constituent une étape préliminaire à de nouveaux développements. Les résultats de l'atelier projet 1 « Mobilité des jeunes et des apprentis en formation professionnelle » constituent un de ces exemples qu'on peut mettre en exergue. Une fois terminé, ce projet engendre de nombreuses actions novatrices. Citons comme exemples le 1er forum « MOBIVET-REGIO » en partenariat avec la Région Rhône-Alpes ou encore le projet expérimental OPIR-ECVET piloté par la Communauté Française de Belgique ou encore la « Déclaration de Barcelone » initiée par la Generalitat de Catalogne.

Ainsi, « REGIO-LLL » représente un outil qui permet aux Régions ainsi qu'aux différents acteurs régionaux de travailler ensemble dans un environnement de coopération structurant. La FREREF est devenue plus efficace et plus innovante. Au vu de cette situation je ne peux que me réjouir de ces avancées initiées par REGIO-LLL, terrain fertile à de nouvelles dynamiques qui se poursuivent aujourd'hui à travers d'autres ateliers-projets.



Outre cet aspect moteur, le projet REGIO-LLL permet également à la FREREF de s'ouvrir plus largement sur l'extérieur. En effet, le projet génère la création de partenariats ce qui permet à la FREREF d'évoluer. C'est ainsi qu'un rapprochement avec les services de la Commission Européenne (DG-EAC) ainsi qu'avec des réseaux du Lifelong learning tels que EUCIS-LLL ou l'EARLALL a pu se faire.

Cette même attitude d'ouverture a incité de nouvelles Régions à s'associer aux travaux dans REGIO-LLL et pour certaines, à l'instar de l'Auvergne, de la Lorraine, de la Région Centre ou de la Champagne-Ardenne, à adhérer.

Au vu de ces résultats de REGIO-LLL, qui ne sont qu'intermédiaires, je ne peux constater que des éléments positifs. Le projet aura permis de renforcer la FREREF en tant que réseau des Régions et d'accentuer son développement opérationnel. La 7ème Université Européenne d'été à Barcelone qui vise à approfondir et consolider ces développements, particulièrement dans le contexte de la crise actuelle, constitue un moment important dans la coopération des régions dans le champ de l'apprendre tout au long de la vie.

Jos NOESEN
Administrateur délégué
de la FREREF
Représentant
de la Région Luxembourg

SOMMAIRE

- ↳ **Edito de Jos NOESEN**
- ↳ **La vie du réseau FREREF :**
 - 7e Université européenne d'été à Barcelone
 - nouvelles adhésions
- ↳ **L'actualité des ateliers-projets :**
 - Les suites de l'AP « Le rôle des Régions dans la mobilité des jeunes en formation professionnelle »
 - Le développement de l'AP « Prévenir le décrochage et accompagner le raccrochage éducatif des jeunes adultes »
- ↳ **Lancement des Visites d'études inter-régionales pour les professionnels de l'éducation et de la formation**
- ↳ **Quelles synergies entre la FREREF et d'autres réseaux actifs au niveau européen dans le domaine du LLL**
 - 3 questions à Gina EBNER, Présidente d'EUCIS-LLL
 - 3 questions à Kent JOHANSSON, Président d'EARLALL
- ↳ **Coup de projecteur sur... :**
 - L'action de la Région Malopolska en faveur de l'emploi des jeunes diplômés

LA VIE DU RÉSEAU FREREF

La 7ème université Européenne d'été de la Recherche et des Innovations pour apprendre tout au long de la vie de la FREREF

La FREREF organise pour la septième année consécutive son Université Européenne d'Été en partenariat avec le Servei d'Occupacio de la Generalitat de Catalunya.

Cet événement majeur rassemble chaque année autour d'un thème d'actualité différents acteurs européens engagés dans la problématique de l'Apprendre tout au long de la vie. Des chercheurs, des professionnels, des responsables de Régions et des représentants de divers types d'usagers et d'acteurs du monde économique, politique et social se retrouvent ainsi plusieurs jours pour débattre sous forme de séances plénières ou de sous-groupes thématiques.

Favorisant la dissémination et la valorisation des résultats de la recherche et des projets, faisant le point sur l'évolution du champ institutionnel, de la réflexion et des pratiques dans, et autour, des institutions de formation ; ces échanges permettent au final de dégager une valeur ajoutée pour tous.

En 2009, la 7ème université Européenne d'été a lieu du 2 au 4 septembre à Barcelone sur le thème :

**« Apprendre tout au long de la vie,
la crise et les Régions
Quelles tensions révélées,
quelles opportunités nouvelles ? »**

La crise mondialisée interroge actuellement fortement les politiques régionales sur leur vision et les perspectives de développement de l'Apprendre tout au long de la vie, leur capacité d'y faire face et d'anticiper les mutations qu'elle impose. La remise en questions, les tensions, mais aussi les opportunités qu'offre la crise pour revisiter les aspects centraux de l'apprendre tout au long de la vie seront donc au coeur de la réflexion proposée.

Les séances plénières verront les interventions avisées de personnalités telles que Bernard Gazier, Vincent Merle ou encore Luis Toharai Cortes.

A partir de situations concrètes des Régions européennes et du Québec, les participants pourront aussi approfondir les enjeux selon trois sous thématiques :

- D'une nouvelle gouvernance dans l'apprendre tout au long de la vie ;

- De l'accompagnement des parcours de vie ;
- Des évolutions de la relation formation – emploi-orientation – travail.

Une matinée sera également réservée à la présentation des avancées des différents ateliers projets de la FREREF.

Enfin en guise de conclusion, un temps collectif de réflexion sur les perspectives 2010-20 sera centré sur les scénarios possibles du point de vue de la société civile, des pouvoirs régionaux et des acteurs de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. L'objectif majeur de cette édition sera donc de s'interroger sur l'après 2010 de la stratégie de Lisbonne.

Le programme complet est disponible sur le site Internet de la FREREF : www.freref.eu

De nouvelles adhésions...

Depuis le début de l'année 2009, quatre nouvelles régions ont adhéré à la FREREF :

la Région Lorraine,



la Région Auvergne,



la Région Champagne-Ardenne,



la Région Centre.



Ces nouvelles adhésions portent le nombre de membres de la FREREF à 17. Le réseau s'agrandit donc progressivement, permettant ainsi de se développer et d'étendre ses compétences et ses ressources.

Les nouveaux statuts actés par l'Assemblée Générale en janvier dernier ont été conçus pour permettre un développement solide de notre réseau.

L'ACTUALITÉ DES ATELIERS-PROJETS

La suite de l'atelier-projet 1 : « le rôle des Régions dans la mobilité des apprentis et des jeunes en formation professionnelle »...



Les recommandations issues de cet atelier-projet de REGIO-LLL sont en phase de mise en œuvre selon 3 principaux volets :

- un volet **expérimental** répondant à la recommandation n°10 au travers **le projet OPIR-ECVET** qui a pour but d'expérimenter le dispositif ECVET dans un cadre interrégional ;
 - un volet **opérationnel** appliquant d'une part la recommandation n°3 : « *Organisation annuelle d'un événement de type : rencontres interrégionales de la mobilité des jeunes en formation professionnelle* » avec le lancement du 1er forum interrégional pour la mobilité des Jeunes en formation professionnelle ; et appliquant d'autre part les recommandations 4 et 5 avec le lancement d'une mutualisation des outils auprès des partenaires. Des résultats sont attendus pour fin 2009.
 - un volet **stratégique** mettant en œuvre la recommandation n°1 qui a aujourd'hui abouti à la **conférence de Barcelone des 26 et 27 mai 2009** à l'initiative de la Generalitat de Catalogne.
- Voyons en détail la suite de cet atelier projet.



LE PROJET OPIR-ECVET

OPIR-ECVET, « Outils pratiques Interrégionaux pour ECVET » est un projet LEONARDO qui a été sélectionné par la Commission Européenne afin d'expérimenter la mise en œuvre concrète du dispositif européen ECVET (système européen de transfert de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels).

Il réunit la plupart des Régions actives de l'atelier-projet 1 de la FREREF. Il s'agit pour ces partenaires de mettre en œuvre la recommandation n°10 : « *Faire de la mobilité une véritable valeur ajoutée dans le parcours de formation du jeune pour la qualification du jeune* ».

L'objectif principal du projet OPIR-ECVET est de développer un système d'unités de crédit relatif à 2 métiers, coiffeur et automatique, assurant aux apprenants le transfert et l'accumulation des unités d'acquis d'apprentissage. Il ne s'agit pas de concevoir des certifications communes, mais d'assurer une transparence des certifications organisées dans le champ de ces deux métiers. Cela implique de préciser les acquis d'apprentissage relatifs aux unités et les standards d'évaluation spécifiques à chaque unité.

Ce projet expérimental a pour objectif final de produire des outils techniques tels qu'un manuel d'instruction pour la présentation des certifications en acquis d'apprentissage, d'un manuel d'instruction pour la conception d'unités d'acquis d'apprentissage, de la production d'un modèle d'accord de partenariat et de contrat pédagogique, de la publication des dispositifs spécifiques à mettre en œuvre par chaque partenaire du consortium pour implémenter ECVET dans son/ses propre(s) système(s) de formation et d'éducation professionnelle...

OPIR ECVET court jusqu'en février 2012, date à laquelle un bilan sera fait par la Commission Européenne sur ce projet et les dix autres projets expérimentaux en cours.



LE PROJET MOBIVET-REGIO

D'un point de vue opérationnel, l'atelier-projet 1 se poursuit selon deux axes grâce au travers du projet MOBIVET-REGIO, courant sur l'année 2009, financé par le Fond Social Européen (FSE).

La première action est la création du "Forum MOBIVET-REGIO" pour la mobilité des jeunes en Formation professionnelle. Organisé par la Région Rhone-Alpes dans le cadre du Mondial des Métiers de Lyon, il s'est tenu le 20 mars dernier sous l'égide des Régions européennes. L'objectif était de permettre la rencontre entre centres de formation de différentes Régions et de leur fournir des informations pratiques pour l'organisation de la mobilité telles que des ressources pédagogiques, juridiques, échange d'expériences...

Il a réuni quelques 70 participants de 13 Régions européennes. Un questionnaire de satisfaction a permis d'évaluer la valeur ajoutée de cette journée et d'identifier les points forts à déployer lors de la prochaine édition dès lors prévue à Bruxelles à l'automne 2010.

Le second axe opérationnel poursuivant cet atelier-projet est issu des recommandations 4 « Capitalisation sur les aspects juridiques de la mobilité » et 5 « Mutualisation et échanges des 'bonnes pratiques' en matière de sensibilisation des publics » de l'atelier-projet 1 REGIO-LLL. Elle devrait aboutir à la mutualisation d'outils afin de créer un guide compilant les bonnes pratiques des Régions en matière de juridiction et de sensibilisation des publics concernés par la mobilité des apprentis et des jeunes en formation professionnelle. Ce guide verra le jour à la fin de l'année 2009.

Conférence Européenne des Régions
pour la promotion de la mobilité
dans la Formation Professionnelle

Barcelona, 26-27/05/2009
CosmoCaixa Barcelona, Isaac Newton, 26



LA CONFÉRENCE EUROPÉENNE DES RÉGIONS POUR LA PROMOTION DE LA MOBILITÉ DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE, 26 ET 27 MAI, BARCELONE

La recommandation n°1 de l'atelier-projet « Adhérer à la Charte des Régions en faveur de la mobilité des jeunes en formation Professionnelle » a été proposée dans l'objectif d'aboutir à l'affirmation d'une volonté politique forte des Régions en faveur de la promotion de la mobilité pour ce public.

C'est dans cette optique que la Generalitat de Catalogne a pris l'initiative de proposer la « Déclaration de Barcelone sur la contribution des régions et autorités territoriales dans l'organisation et promotion de la mobilité formative des personnes en formation professionnelle initiale ».

La conférence a rassemblé plus de 300 personnes provenant de 16 États et 25 régions européennes à sa « Conférence de Barcelone », les représentants des régions européennes présentes ont exprimé leur appui au contenu de cette déclaration.

Un processus de signature formelle de la Déclaration a été lancé jusqu'à fin 2009 auprès de chacune de ces Régions. Les signataires s'engageront à « promouvoir l'offre de formation professionnelle dans leurs frontières, à optimiser les ressources, à travailler pour la reconnaissance des acquis de formation obtenus au cours de la période de mobilité et à coopérer avec les acteurs économiques afin que les étudiants puissent mener à bien des stages de formation dans des entreprises d'autres pays en conditions de qualité et de sécurité ».

Plus d'information sur la Déclaration de Barcelone :
www.gencat.cat/educacio/conf_mob_regions.htm

ATELIER-PROJET :

« Comprendre les processus d'accompagnement individuel et collectifs au décrochage - raccrochage scolaire »

L'atelier-projet « Prévenir le décrochage et accompagner le raccrochage éducatif des jeunes adultes » a été lancé fin 2007. Il réunit des Régions Européennes : Luxembourg, Communauté Française de Wallonie-Bruxelles, Iles Baléares, Suisse Romande, mais aussi la FREREF et la Province du Québec.

Les partenaires européens bénéficient depuis mi-2008 du soutien du programme GRUNDTVIG.

A travers le repérage et le décryptage d'expériences conduites par des institutions publiques, des associations et des collectivités territoriales, le groupe de travail a pu tester dans plusieurs régions le rôle et la place de la famille dans le processus de décrochage et de raccrochage. Ce qui l'a conduit à ce jour à écrire les « Principes Fondamentaux », un document qui concentre sur neuf principes les clés pour comprendre et agir pour un accompagnement réussi au raccrochage.

Pour avancer, le groupe de travail a cherché à décloisonner les différents acteurs institutionnels et associatifs impliqués sur la question du décrochage - raccrochage, afin de dépasser les logiques verticales.

Après ce premier travail, les actions visées pour la période 2009-2010 seront les suivantes :

- > poursuite des visites-études autour de la problématique des compétences de base pour « raccrocher » et en vue de la rédaction de préconisations ;
- > mise en place d'une communauté de pratiques des professionnels de l'accompagnement au raccrochage ;
- > réalisation d'un ouvrage sur les expériences d'accompagnement au raccrochage à destination des acteurs opérationnels.
- > intervention auprès des établissements de formation professionnelle et Missions locales ainsi que la participation à des réunions de l'Observatoire.

LANCEMENT VISITES D'ÉTUDES INTERRÉGIONALES POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION »

Dans le cadre du projet REGIO LLL, des visites d'études pour les professionnels de l'éducation et de la formation vont être lancées à l'automne 2009.

L'objectif est de permettre aux acteurs régionaux d'effectuer des mobilités courtes (3 à 4 jours) dans des régions partenaires afin de découvrir et échanger avec leurs collègues d'autres Régions européennes autour de dispositifs et de modes de fonctionnement innovants. Six régions se sont portées partenaires de ce dispositif : la Catalogne, l'Auvergne, la Lorraine, la Champagne-Ardenne, Malopolska et la Lombardie, proposant chacune un programme spécifique sur son territoire.

Toutes les catégories de professionnels en lien avec les domaines de l'éducation, de la formation, de l'orientation



et de l'emploi sont concernées : enseignants, administratifs, élus, conseillers, formateurs, chefs d'établissement, etc.

Ces visites d'études font preuve de nouveauté dans le paysage de la mobilité de ces acteurs, dans la mesure où rares sont les acteurs de l'éducation et de la formation professionnelle au niveau des Régions, pouvant bénéficier de ce type de rencontre avec leurs

homologues européens dans le cadre de leurs activités professionnelles. Des initiatives favorisant la mobilité des professionnels existent certes, notamment grâce aux financements européens (Leonardo mobilité « échanges de formateurs » par exemple ou encore les « visites d'étude » du CEDEFOP). A travers ce dispositif, REGIO-LLL vise donc à créer une offre complémentaire à visée interrégionale.

LES VISITES D'ÉTUDES INTERRÉGIONALES PRÉVUES EN 2009

Programme de visite d'étude n°1 :
Région Lorraine
et Région Champagne-Ardenne
13/10 au 16/10/2009

Thème :

« Les écoles de la 2e chance : un dispositif original pour l'intégration sociale et professionnelle des jeunes sans qualification »

Objectif de la visite d'études : Faire découvrir, en Lorraine et Champagne-Ardenne, un dispositif régional, qui permet grâce à un partenariat fort entre différents acteurs de l'insertion (collectivités territoriales, monde de l'entreprise, monde associatif et organismes de formation) d'apporter des réponses spécifiques aux jeunes sortis du système éducatif sans qualification et en risque d'exclusion.

D'autres visites sont prévues en 2010 à Cracovie, Barcelone et Clermont-Ferrand.

Les programmes seront disponibles sur le site de la FREREF.

Programme de la visite d'études n°2 :
Région Lombardie
23/11 au 25/11/2009

Thème :

« La place de la gestion personnalisée au travers de 'coupons formation' et des services pour l'auto-orientation dans le cadre de la formation professionnelle et des politiques du marché du travail ».

Les coupons- formation individualisés et les services d'auto-orientation permettent à des milliers de personnes de mieux atteindre leurs objectifs personnels et apportent plus d'efficacité de l'intervention publique.

Afin de valoriser l'impact de ces mobilités au retour sur la structure d'origine du bénéficiaire, le dispositif prévoit la mise en place de mécanismes permettant de transférer l'expérience et ses résultats en passant de l'expérience individuelle à l'acquis collectif.

La mise en place de ce dispositif s'inscrit dans REGIO-LLL complété par un projet de partenariat LEONARDO, « REGIO-VE », pour le financement des mobilités. L'objectif à terme est que les Régions participantes, intègre les visites d'études au sein de leurs dispositifs propres, et bien sûr que de nouvelles Régions rejoignent ce programme.

QUELLES SYNERGIES ENTRE LA FREREF ET D'AUTRES RÉSEAUX ACTIFS AU NIVEAU EUROPÉEN DANS LE DOMAINE DU LLL ?

La FREREF s'est ouverte à d'autres institutions et réseaux européens actifs eux aussi dans le domaine de l'Apprendre tout au long de la vie. Cette dynamique lui a permis d'enrichir les échanges d'expertise et de pratiques sur des thèmes du LLL intéressant les régions participant au réseau et de mieux intégrer les orientations politiques européennes aux travaux interrégionaux et à la réflexion des Régions en matière de LLL.

La FREREF a ainsi **développé des liens et des échanges** avec l'EARLALL, EUCIS-LLL, l'AEFP (EVTA), le CEDEFOP, la DG EAC, l'Agence Europe Education Formation France ou encore de l'ARE (Assemblée des Régions d'Europe).

Nous avons demandé leur point de vue sur ce rapprochement à EUCIS-LLL et EARLALL, à travers une série de trois questions posées à leurs Présidents.

3 questions à Mme Gina EBNER, nouvelle présidente du réseau EUCIS-LLL :



EUCIS-LLL

Pouvez-vous rappeler la mission d'EUCIS-LLL ?

La Plateforme européenne de la société civile pour l'Apprendre tout au long de la vie (EUCIS-LLL) regroupe 19 réseaux européens travaillant dans le

domaine de l'éducation et de formation au niveau européen. Ses membres travaillent dans l'éducation formelle et non formelle. Ils représentent les réseaux européens d'écoles, d'associations, de parents d'élèves, d'universités, de villes ou de centres de formation. La plateforme encourage une approche transversale et intégrée de l'Apprendre tout au long de la vie. Aujourd'hui, elle est représentée par ses membres dans plus de 43 pays européens et dans des milliers d'écoles, universités, centres de formation, associations, etc.

La plate-forme a la capacité de mobiliser des experts issus d'organisations de la société civile dans toute l'Europe autour des quatre domaines du programme Lifelong Learning (Comenius, Grundtvig, Erasmus et Leonardo).

EUCIS-LLL a été créé dans le but d'impliquer, autant que possible, les différents acteurs de l'éducation et de la formation dans les dynamiques de discussion et de mise en œuvre des politiques et actions de la Commission européenne. Notre objectif collectif est d'offrir la possibilité aux citoyens européens d'être entendus sur les questions d'éducation, et, en s'appuyant sur l'expertise des réseaux qui composent la plate-forme, d'apporter des solutions concrètes sur les manières potentielles d'atteindre les décisions prises par la Commission Européenne.

Quel est d'après vous, l'intérêt pour une plateforme de la société civile telle que la vôtre de coopérer avec un réseau de Régions européennes comme la FREREF ?

La coopération au sein de l'Apprendre tout au long de la vie est de la plus haute importance et est actuellement l'un des principaux objectifs d'EUCIS LLL. Tous nos membres, mais aussi nos partenaires et amis tels que la FREREF ont de l'expertise et des connaissances dans leurs domaines de travail, et il est très important de pouvoir le partager. Ce que nous avons tous en commun, c'est notre compréhension de l'Apprendre tout au long de la vie: « *Le but de l'Apprendre tout au long de la vie est social, culturel et personnel ; il n'est pas limité à la seule dimension économique. Il est destiné aussi bien au développement personnel que professionnel du citoyen comme du « producteur ». L'ambition sociétale et politique de l'Apprendre tout au long de la vie est en effet cruciale : quelle est la meilleure façon de vivre ensemble et quelle Europe voulons-nous ?* »

Son ambition est que chaque citoyen européen soit doté de capacités qui soient susceptibles de l'aider à devenir effectivement un « apprenti de l'Apprendre tout au long de la vie », qu'il sache prendre le meilleur des apprentissages formel, informel et non formel issus des situations éducatives, professionnelles et personnelles dans lesquelles il / elle est immergé(e). La dimension transsectorielle est essentielle afin que chaque individu puisse intégrer ses différentes compétences.

Son approche ne se limite pas à l'éducation initiale mais intègre toutes les tranches d'âges de la vie qui requiert le même niveau d'estime et d'engagement. Ceci implique de mobiliser des moyens importants notamment à l'attention de publics plus éloignés des dispositifs de formation et de la qualification.

Enfin, comment aimeriez vous voir évoluer cette coopération ?

Tout d'abord, j'ai quelques suggestions très concrètes, telles que l'échange d'informations – la diffusion de nos bulletins d'information, de nos annonces respectives, etc. Par ailleurs, EUCIS organise de temps en temps des événements publics et la FREREF est toujours invitée à envoyer des participants. Il s'agit d'une invitation à contribuer au débat et, par là-même, aux résultats de ces événements. Enfin, j'espère que la FREREF prendra la décision d'adhérer à EUCIS LLL, facilitant ainsi le rassemblement de nos objectifs et de nos activités. EUCIS LLL a, par exemple, proposé la mise en place de semaines consacrées à 'l'Apprendre tout au long de la vie' dans différents pays et régions d'Europe, un domaine dans lequel nous pourrions renforcer notre coopération.

3 questions à Mr Kent JOHANSSON, président du réseau EARLALL :



Quelle est pour vous la place des Régions dans le développement du LLL ?

Dans de nombreuses régions Européennes, les autorités régionales et locales sont responsables de l'éducation, de la formation et de l'Apprendre tout au long de la vie et par conséquent, jouent un rôle clé pour fournir le marché du travail avec une force de travail compétente et adaptable. L'Apprendre tout au long de la vie est crucial pour le développement de nos sociétés modernes car il s'agit de l'amélioration des compétences, de l'innovation et du e-learning, de la formation à l'entrepreneuriat et de la mobilité des étudiants, des stagiaires, des travailleurs et des chercheurs. Cela signifie un engagement actif de la part des autorités régionales et locales.

D'après vous, quel est l'intérêt pour l'EARLALL et la FREREF de coopérer ?

Comme je le vois, l'EARLALL et la FREREF ont de nombreux intérêts en communs concernant l'Apprendre tout au long de la vie. Une coopération plus étroite entre les organisations pourrait être mutuellement bénéfique.

Cela nous permettra de partager des expériences antérieures dans le domaine de l'Apprendre tout au long de la vie et de renforcer la voix des uns et des autres au niveau de l'Union Européenne. L'EARLALL grâce au pouvoir politique dont elle dispose pour influencer l'agenda politique de l'UE, et la FREREF avec sa plate-forme bien établie d'échange de pratiques et de projets de coopération entre les régions, pourraient agir en complémentarité dans le cadre de leurs activités.

Enfin, comment une telle coopération pourrait-elle évoluer dans le futur ?

En ce qui concerne la coopération future entre l'EARLALL et la FREREF, je crois qu'une collaboration plus étroite pourrait conduire à un réseau élargi pour les deux organisations ainsi qu'à une plateforme solide pour faire face à la crise actuelle aux niveaux régional et local. La gestion de crise dans le cadre de la formation, de l'emploi, de l'orientation et du travail est un sujet d'intérêt commun aux deux organisations et un thème qui doit être abordé de différentes façons dans les années à venir.

Coup de projecteur sur...

MALOPOLSKA



L'action de la Région en faveur de l'emploi des jeunes diplômés

Le marché du travail de la région de Malopolska possède plusieurs spécificités : il est fortement influencé par le poids économique, social et culturel de la ville de Cracovie qui est à proximité du centre industriel de Silésie ; il a une proportion importante de jeunes diplômés ; ainsi qu'un niveau moyen d'éducation de la population active relativement élevé. Par ailleurs, la part des jeunes diplômés à la recherche d'un emploi est particulièrement élevée.

Pour répondre aux problèmes de chômage des jeunes, les autorités de Malopolska ont donc mis en place une batterie de dispositifs d'accompagnement pour faciliter l'entrée de ces jeunes sur le marché du travail, tout en promouvant l'idée de l'Apprendre tout au long de la vie. Le document de référence sur lequel s'appuie la politique régionale du marché du travail est l'acte juridique réglementant les questions d'emploi et de chômage en Pologne – i.e. la loi du 20 avril 2004 sur la promotion de l'emploi et des institutions agissant sur le marché du travail (Journal Officiel du 2004 N° 99 pos.1001 avec les modifications ultérieures).

Les Offices du travail des Districts ('Powiat') sont des unités organisationnelles locales qui mettent en œuvre les programmes prévus par cette loi en ciblant les personnes particulièrement vulnérables sur le marché du travail.

Les jeunes diplômés peuvent y obtenir des informations concernant la situation actuelle du marché du travail et de l'aide pour s'orienter. Les Offices du travail des Districts mettent en place les actions suivantes :

↳ **Stages pour les diplômés** qui sont adressés aux diplômés des écoles secondaires. Leur but est d'augmenter les compétences professionnelles. Le stage

dure jusqu'à 12 mois. Pour participer à ces stages, les diplômés doivent faire signer un contrat entre le staroste (dirigeant d'un District) et l'employeur. Ce dernier n'est pas chargé des frais de rémunération du stagiaire. Le stage permet à ce dernier d'acquérir une expérience professionnelle lui permettant de mieux se positionner sur le marché du travail.

↳ **Bourses d'études attribuées par le staroste** qui permettent de financer la participation des diplômés de l'enseignement dans les formations (bourse dont le montant est égal à 60% de l'allocation de base) et comme stagiaires (100% de l'allocation de base). De plus cette bourse est accordée aux chômeurs domiciliés dans une des quartiers identifiés comme particulièrement menacés par un chômage structurel élevé, qui, après avoir perdu leur statut de diplômé, décident de poursuivre leur formation par le biais d'un système d'enseignement en cours du soir ou « hors-les-murs » (une indemnité s'élevant à 60% de la valeur de la prestation de base est versée au cours de la période de 12 mois).

↳ **Actions d'utilité publique** – le diplômé se porte volontaire ou il y est délégué par le staroste (avec son accord préalable). Ce type d'emploi n'est pas lié à la formation initiale et il est proposé par les institutions d'utilité publique et les organisations agissant dans le domaine de la culture, l'éducation, le sport, le tourisme et la santé. Si les travaux sont reconnus d'intérêt public, l'employeur est remboursé des frais qu'il a engagés pour la rémunération, les primes et les charges sociales de l'employé.

↳ **Contrats de diplômés** – dans le cadre de ce type de contrat le diplômé est embauché pour une durée de 12 à 18 mois. L'emploi est la conséquence du contrat entre le staroste et l'employeur.

Le staroste finance une partie des frais liés à la création du poste.

↳ **Le Programme National « Absolwent » (« Le Diplômé »)** inclut un nouvel élément d'aide aux jeunes – les jeunes diplômés des écoles secondaires – pour leur choix d'orientation. C'est ce qu'on appelle le « Plan d'Action Individuel » grâce auquel les personnes qui recherchent activement un emploi peuvent utiliser l'aide des agences de travail intérimaire, des conseillers professionnels et des responsables des 'clubs de travail'. De plus on offre aux diplômés un « Atelier de Recherche d'Emploi ». Chaque participant est ainsi formé à une recherche planifiée et efficace. Le but du programme « Absolwent » est de faire baisser le taux de chômage de jeunes diplômés et de rendre accessible à tout diplômé la possibilité de profiter de l'offre de travail ou du programme de stimulation professionnelle adapté dans les 6 mois suivants leur inscription au registre des chômeurs

La région de Malopolska a mis aussi en place un plan de stimulation professionnelle auprès des jeunes. Ce plan consiste à promouvoir l'esprit d'entreprise et à encourager les jeunes à créer leur propre entreprise. Les moyens financiers proviennent du Fond Social Européen et du budget national alloué dans le cadre du volet régional du Programme opérationnel « Capital Humain » (Priorité VI, mesure 6.2). Les chômeurs obtiennent des conseils complets et une aide financière dont le montant peut atteindre jusqu'à 40.000 zlotys (environ 9.400 euros), dans le but de créer, financer et pérenniser leur propre entreprise.